

D 2024 16 05 066

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

16 Mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 7 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, A. BOUSSER, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, G. MASRARI, H. GRANGE, J. DIZERENS, A. NEUSSER

Absents excusés : C. BIOLAY, J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. CHALENDAR

Absents : D. GANNE, V. KRYK, L. JACQUEMET

Procurations: C. BIOLAY à S. MANFRINI, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

11. Marchés publics - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager de la rue du Père Adam

De nombreux échanges ont lieu avec les habitants du quartier du Père Adam et les services mainteneurs, afin d'améliorer les conditions de vie et de créer des aménagements permettant la création de lien entre les habitants.

Pour ce faire, la commune engager une étude pour l'aménagement paysager de la rue du Père Adam.

Les travaux estimés à 200 000 euros HT devront permettre de :

- Renforcer la trame verte du quartier
- Créer des espaces de rencontre intergénérationnelle
- Enrichir l'offre de loisirs et moderniser les espaces verts existants
- Réorganiser des circulations piétonnes entre les espaces de vie de la rue
- Donner une place au vélo
- Prendre en compte le besoin d'implantation d'espaces de collecte des déchets
- Aménager une aire de jeux et de détente pour les enfants et les adolescents

Une concertation sera engagée avec les habitants par le biais d'ateliers participatifs.

Une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre a été menée sur la plateforme des acheteurs publics de l'Ain. Le délai de retour des offres était fixé au 19 avril 2024.

Six offres ont été remises dans les délais impartis.

La commission MAPA réunie le 25 avril 2024 propose de négocier le prix des offres avec les trois candidats les plus chers et demande des précisions sur la méthodologie de travail pour la phase de concertation avec les habitants et usagers du quartier aux trois autres candidats.

Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres et négociation avec les candidats, la commission MAPA qui s'est réunie le 6 mai 2024 a validé le classement suivant :

Participants	Prix HT	Taux de rémunération	Valeur prix /40	Valeur technique /60	TOTAL	Classement
ADP, Concepteur de paysages	19 950,00 €	9,975 %	29,03	50	79,03	1
Atelier Adventice / Archigraph	32 000,00 €	16 %	18,10	53	71,10	5
Cabinet UGUET	16 000,00 €	8 %	36,20	37	73,19	4
INGAIA	16 459,00 €	8,23 %	35,19	39	74,19	3
JDBE	14 480,00 €	7,24 %	40	31	71	6
Atelier LJM / ALP VRD	24 125,00 €	12,06 %	24,01	52	76,01	2

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager de la rue du Père Adam avec l'entreprise ADP, Concepteur de paysages pour un montant de 19 950,00 euros HT, soit 23 940,00 euros TTC
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2024

Fait à Ornex, le 17 mai 2024

Le secrétaire de séance,
W. DELAVENNE



Le Maire,
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 26 mai 2024

Affiché le : 26 mai 2024

Olivier GUICHARD
Maire

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.